

ARTICLE 1:

Vous devez attendre dans la file d'attente de votre catégorie, être muni de votre ticket ou bracelet de location. Laissez vos effets personnels dans votre véhicule. Nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol.

ARTICLE 2:

Le port de la coiffe et du casque intégral est obligatoire. Les cheveux doivent être maintenus à l'intérieur du casque. Les vêtements flottants sont interdits (écharpe, chemise non boutonnée, etc...) ainsi que les chaussures non fermées (claquettes, etc.). Téléphone interdit en roulant. (Exclusion de la session)

ARTICLE 3:

Pour votre sécurité et celle des autres, ne prenez pas le départ si vous avez un quelconque problème de santé qui pourrait vous empêcher de conduire en toute possession de vos moyens. Vous devez respecter les consignes qui vous sont données avant le départ, notamment en cas de sorties de piste ou de panne. C'est-à-dire, rester assis dans le kart, lever la main pour signaler que vous êtes en difficulté et attendre l'arrivée du personnel de piste. Vous ne devez pas prendre la piste en sens inverse, ni couper d'une piste à l'autre lors d'un tête-à-queue. Avant de repartir, assurez-vous que la piste soie libre. Pensez à regarder toujours loin devant pour apercevoir un éventuel kart en difficulté.

ARTICLE 4:

Le personnel de piste peut à tout moment ralentir ou arrêter un ou plusieurs karts à distance, s'il juge le comportement du ou des pilotes incorrect vis-à-vis des autres pilotes et ou du matériel.

ARTICLE 5:

Vous effectuez votre premier tour **lentement** à chaque départ de session sans vous doubler. Il est interdit de zigzaguer pour faire chauffer les pneus ou de faire de la conduite en drift (conduite en glisse).

ARTICLE 6:

On doit mettre et attacher le casque avant de monter dans le kart et le garder attaché sur la tête du départ au retour des stands et ce jusqu'à la descente du kart.

ARTICLE 7:

Dès la présentation par le personnel de piste du drapeau à damiers ou coupure électronique des moteurs la session est terminée. On ne se double plus et on **ralentit** progressivement pour finir ce dernier tour au ralenti et rentrer dans les stands très lentement.

ARTICLE 8:

Tout pilote ayant un comportement agressif ou dangereux sera stoppé et exclu du circuit sans qu'il puisse prétendre à une quelconque indemnité.

ARTICLE 9:

Toute sortie incontrôlée de la piste ou dans les murs de pneus entraînera l'exclusion immédiate du pilote sans qu'il puisse prétendre au remboursement de son ticket.

La direction.

DATE DU JOUR :

SIGNATURE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :